



S o c i é t é C e n t r a l e C a n i n e

p o u r l ' a m é l i o r a t i o n d e s r a c e s d e c h i e n s e n F r a n c e

1 5 5 a v e n u e J e a n J a u r è s - F 9 3 5 3 5 A u b e r v i l l i e r s C e d e x

T 0 0 3 3 (0) 1 4 9 3 7 5 4 0 0 - F 0 0 3 3 (0) 1 4 9 3 7 0 1 2 0 - W w w . s c c . a s s o . f r

Procès verbal de la réunion de comité du 7 janvier 2004

Présents :

M. BUCHE (Président), MM. ARTHUS, EYMAR-DAUPHIN, GOUBIE, PETITDIDIER, (Vice-présidents), M. DUPAS (Secrétaire), M. SCHWARTZ (Secrétaire Général Adjoint), M. KERIHUEL (Trésorier), M. MEDARD-RINGUET (Trésorier Adjoint), Mme CHOISY, Mme ROSER, Mme THEVENON, MM. BOITARD, BRASSAT-LAPEYRIERE, HERMEL, HORVATH, KARCHER, KLEIN, LE MAGNAN, METANS, PILARD, ROSHARDT, STRIBY (Membres)

Absents excusés :

MM. CESSOT - DE CLERCQ - DEPOUX

I - Déclarations du président

Le Président souhaite une excellente année à l'ensemble des membres du comité en espérant constater une plus grande solidarité dans notre cynophilie, aussi bien au sein des membres des associations affiliées, qu'au sein du Comité de la S.C.C.

La Président signale que la salle de réunion à Aubervilliers est totalement rénovée et qu'elle est désormais non fumeur.

La salle sera toujours mise à disposition gracieusement aux associations affiliées qui en font la demande, toutefois, il sera demandé une caution de 250 € En cas de problème, les travaux de remise en état seront totalement à la charge de l'occupant. Il ne pourra y avoir qu'une réunion par week-end, et aucun repas sur place.

Le plan informatique est en route. La nouvelle comptabilité, la comptabilité analytique, une nouvelle gestion de la paie seront mises en place fin avril au plus tard.

L'Internet sera bientôt ouvert vers les membres affiliés, ainsi que vers les éleveurs.

Les nouveaux pedigrees et certificats de naissance seront mis en application fin janvier (un exemplaire est remis à chaque participant).

Le nombre d'inscription au LOF aurait augmenté dans de bonnes proportions

L'identification par transpondeur représente 36 % des immatriculations.

La situation financière de la SCC : La situation est jugée satisfaisante, la S.C.C. bénéficiant sur 2003 du plein effet des mesures de redressement.

Pour le L.O.F., les résultats positifs seront proches de ceux de l'an passé.

Pour le F.N.C., malgré un tassement du développement de l'identification électronique, un important déficit est à prévoir incluant notamment le rattrapage de traitement des dossiers en retard (près de 500.000 dossiers à ce jour).

Le Président informe le comité de la démission de M ROSHARDT de la présidence de la C.U.N. Le Comité en prend acte.

En ce qui concerne les comptes de la C.U.N., il est nécessaire, au regard des interrogations posées par les utilisateurs, d'œuvrer vers une meilleure information administrative et financière. Le Président rappelle que M. Daniel SCHWARTZ a été désigné en tant que membre du bureau par celui-ci pour être le rapporteur du fonctionnement financier de la C.U.N.

M. Roshardt rappelle que le compte relatif aux licences est tenu par la SCC et les dépenses réglées par elle-même après avis du Président de la CUN. Néanmoins, celui-ci doit présenter le bilan de fonctionnement.

II – Point sur la situation du Fichier Central

C'est une gestion de crise au quotidien. De nombreuses actions ont été menées depuis notre dernière réunion, conformément aux souhaits du Comité. Nous avons reçu une mise en demeure de la part du Ministre pour trouver une solution avec le SNVEL. Une réponse a été faite et nous attendons les réactions.

La décision prise lors du dernier comité a été notifiée au Ministère le 22 octobre 2003. Toutes les procédures entreprises depuis mai 2002 sont toujours en cours.

Il y a aujourd'hui 500.000 dossiers en retard qui pourraient être traités dans un délai de 2 à 3 mois. (au cas où une solution financièrement satisfaisante serait trouvée)

III – Approbation des comptes rendus des commissions

- Commission des chiens d'arrêt

Suite à un entretien téléphonique avec M. GOUBIE, M. PILARD souhaite que l'on procède à nouveau à l'élection du représentant de la France pour le Comité organisateur des Championnats du Monde, et ce par un vote à bulletin secret. M. GOUBIE souhaite que l'on vote également pour le représentant de la France pour la Commission des Chiens d'Arrêt Britanniques à la FCI.

Résultat des votes

Chiens d'arrêt britanniques	J-M PILARD	14 voix
	J. GOUBIE	9 voix
Championnat du Monde	J-M PILARD	12 voix
	J. GOUBIE	10 voix
	Blanc	1

Au regard de l'ordre du jour de la Commission qu'il préside, M. PILARD demande l'accord du comité pour organiser exceptionnellement une troisième réunion cette année. Le comité donne son accord de principe, en rappelant son caractère exceptionnel.

- Commission Retrievers et Spaniels

Approuvé à l'unanimité

- Commission vénerie

Approuvé à l'unanimité

- Commission de cavage

Le comité ne donne pas son accord pour que les juges de cavage puissent faire passer le CSAU. Le compte rendu est approuvé.

- Commission troupeaux

Une modification dans les pièces à joindre pour le dossier d'un club et une modification pour le paragraphe affiliation des clubs d'utilisation troupeaux.

- Informatique et Internet

La dernière version du compte rendu est approuvée à l'unanimité. Pour les prochaines expositions de Championnat, il faudrait que les personnes puissent faire leurs engagements sur le site de la SCC avec paiement en ligne. Cette possibilité sera offerte pour l'exposition de 2005.

Pour l'utilisation des fichiers transmis par la SCC aux associations affiliées, il est souhaité que le service informatique rédige une fiche explicative qui sera transmise à tous les responsables d'associations.

- Commission lévriers

M. HERMEL émet le souhait qu'on mette en place un groupe de travail qui aborderait le problème du dopage en général et ce dans toutes les activités cynophiles. M. HERMEL est chargé de mission pour de plus amples investigations notamment auprès du milieu du cheval.

Les deux projets de compte rendu sont approuvés.

- Commission des juges et du LOF

La commission a reçu plusieurs juges. Les dossiers sont présentés au comité pour renvoi ou non devant le conseil de discipline : Après un vote :

Madame LAFAY	Une lettre de rappel au règlement et de son rôle de pédagogue vis à vis des exposants lui sera adressée
Madame PASSERIEUX	Transmission du dossier au Conseil de discipline
Monsieur COMTE	Dossier classé sans suite
Monsieur VALETTE	Transmission du dossier au Conseil de discipline
Monsieur THEVENON	Transmission du dossier au Conseil de discipline après avis de la Commission d'affiliation qui examinera le dossier en cours.

- Commission d'Utilisation Nationale – Chiens de Berger et de Garde

Suite à la démission de son Président, les membres de cette commission (représentants du Comité de la SCC & responsables des divers groupes de travail) seront convoqués au siège de la SCC.

Didier ROSHARDT rappelle l'historique de la CUN et le fonctionnement actuel de cette commission.

Une longue conversation s'instaure autour du fonctionnement des clubs d'utilisation. Il est rappelé que l'habilitation est accordée pour trois ans. Cette habilitation est placée sous la responsabilité des sociétés canines régionales par l'intermédiaire de leurs C.U.R.

Le développement de certains points du projet de compte rendu et annexes de la réunion du 18 décembre 2003 étant à revoir, une nouvelle mouture de ce dernier sera représentée à la prochaine réunion du Comité. Dans l'attente, le projet ne pourra donner lieu bien sûr à aucune diffusion.

IV – Compte rendu Championnat de France 2003

Le solde financier de cette manifestation devrait être excédentaire. Il reste encore des factures et des rentrées d'argent en cours.

La plupart des stands commerciaux souhaitent revenir à Nantes.

V – Concours Général Agricole 2004

Le jury est désigné. Tous les clubs sont informés de l'organisation de cette manifestation. A ce jour, un peu plus de 600 chiens sont inscrits au Concours Général Agricole.

VI – Principe de désignation du jury pour le Championnat de France

Pour la composition du jury des expositions de Championnat de France, il est proposé que le jury soit désormais composé par la commission des juges et du LOF et la commission des expositions. Le comité accepte cette proposition.

VII – Organisation du Championnat de France 2006 (dates et lieu)

Le Championnat de France 2006 devrait se dérouler au Parc des Expositions du Bourget les 17 et 18 juin. Ces dates seront bloquées pour le calendrier 2006.

VIII - Affaire DEJARDIN

Rappel à la vigilance à destination des Présidents des Commissions de la S.C.C. Une décision déjà entérinée par le comité de la S C C. ne peut être remise en cause.

Le comité décide en conséquence de confirmer M. Francis DEJARDIN dans ses fonctions initialement prévues au Championnat de France en Ring 2004. Un courrier sera adressé à M. DEL PUPPO pour l'informer de la réintégration de M. DEJARDIN au jury pressenti, tout en lui assurant d'être retenu pour le Championnat de France en Ring 2005.

IX – Questions diverses

- Formation à l'élevage : Présence de M. Imré Horvath le 31 janvier & 1^{er} février 2004, et de Mme Solange ROSER les 27 & 28 mars 2004.

- Les demandes de manifestations d'utilisation programmées le jour de l'exposition de Championnat organisée par la S.C.C feront désormais l'objet d'une étude au cas par cas. Il ne sera cependant pas autorisé d'organiser un championnat d'utilisation aux dates retenues par la S.C.C. pour sa manifestation.

- Présentation du projet de dossier de communication de la SCC

Il est rappelé que du matériel pédagogique est à disposition des Sociétés Canines Régionales.

Le comité se prononce sur le dossier de presse avec des propositions de modifications. Chacun devra proposer des photos de chiens (libres d'exploitation) et envoyer ses remarques sur les textes à Sandrine MIGLIANO. Délai : semaine 5, soit la dernière semaine de janvier.

- Suite au dossier transmis par Mme THEVENON, un courrier sera envoyé à M. BOCHER, Président du CAMILA pour lui rappeler qu'il ne peut en aucun cas modifier un standard d'une race étrangère, conformément aux règlements de la F.C.I.

- Centre de documentation de la S.C.C.: Le Comité exprime son agrément sur le projet de réorganisation dans un premier temps puis d'animation de ce centre, sous l'égide de la Commission Communication.

- Un projet de nouveau Règlement des juges est distribué. Les remarques devront être transmises à Daniel SCHWARTZ avant le prochain comité.

- Pour notre souhait d'organisation de la Mondiale, Monsieur STRIBY va déposer la candidature de la France pour l'année 2009. Il faut impérativement que le dossier presse soit prêt dans les meilleurs délais. Il faut également que nous soyons davantage présents lors des grands rassemblements organisés par la F.C.I.

- Standard du Coursin

Il est approuvé à l'unanimité.

D'autres questions sont soulevées. Elles seront traitées par les Commissions Ad'hoc après complément d'information.

La séance est levée à 18h00

Prochaines réunions :

- Comité :

o le 25 mars 2004 à 10h00

o le 12 mai 2004 à 14h00

- Réunion de bureau le 24 mars 2004 après-midi

- Assemblée générale : le 13 mai 2004 (Hôtel Concorde Lafayette - Porte Maillot)